

BULLETIN MUNICIPAL DE BEAUCROISSANT



Juin 2009

LE MOT DU MAIRE

Sécurité et fiscalité

La circulation et le stationnement continuent de créer quelques difficultés dans notre village, comme dans beaucoup d'autres.

La désinvolture, la négligence et le comportement d'une minorité de personnes nuisent à tous. Il s'agit parfois d'habitants du village, comme de gens de passage ou de professionnels ayant une affaire à traiter sur place. Pour certains les « stop » n'ont manifestement qu'un caractère décoratif !

Les élus interviennent souvent lorsqu'ils sont témoins d'excès ; ils se font souvent prendre à partie ou même insulter !

Ce ne sont donc pas quelques appels à l'ordre dans ces colonnes qui peuvent modifier le comportement de ces irréductibles.

Alors comment agir ?

Le conseil municipal a décidé deux mesures :

- ✓ La création progressive de quelques aménagements routiers commencés en 2008 (ralentisseurs, mini giratoire)
- ✓ L'utilisation des services d'un policier municipal

Les aménagements routiers seront réalisés sur des secteurs jugés prioritaires car il n'est évidemment pas possible d'en construire partout.

De plus, ils ne règlent pas tous les problèmes (difficultés de circulation des poids lourds, mouvement tournant rendus plus difficiles etc...), surtout si certains se croient autorisés à passer les giratoires par la gauche.

Le policier municipal est celui d'Izeaux qui sera mis à disposition de notre commune en temps partiel (30% de son service).

Bien entendu, ces mesures ont un coût :

On peut estimer qu'en une année pleine, cela représente un budget de l'ordre de 20.000 euros, soit presque 10% des impôts locaux.

Le conseil municipal a donc décidé une légère augmentation (2%) du taux de la taxe d'habitation qui passe donc de 6,12% en 2008 à 6,24% en 2009. Cela ne représente qu'une petite participation, 1.800 Euros, à ce budget de sécurité.

Si les mesures prévues en 2009 ne suffisent pas, peut être faudra-t-il poursuivre ces aménagements et donc ces augmentations.

Le comportement de quelques-uns a donc des conséquences financières pour tous

Pierre FOUQUE
Maire de Beaucroissant



INFOS MUNICIPALES

TRAVAUX DIVERS



Un certain nombre de travaux ont été réalisés ces derniers temps, tant au point de vue de la sécurité que du confort de chacun. Il s'agit notamment :

- De l'aménagement du rond point au carrefour de la route d'Izeaux et de celle des étangs.
- De la mise en place d'un abri bus au carrefour de la croix de la main et de l'aménagement de ses abords pour créer une zone de stationnement et fermer le terrain afin d'éviter d'éventuels stationnements de caravanes.
- De la pose d'une bicouche sur les allées foire des volailles.



ASSAINISSEMENT

Où en est le projet ?

Nature du projet :

Il s'agit de créer un collecteur partant de la station d'épuration actuelle jusqu'au réseau de Renage. Les eaux usées de Beaucroissant pourront atteindre la station d'épuration de Tullins pour leur traitement en transitant par Renage. En effet aujourd'hui, la station d'épuration de Beaucroissant a atteint ses limites de capacité.

Réalisation :

La réalisation de ce projet est prévue en deux tranches :

La première concerne un collecteur descendant du carrefour des trois croix jusqu'à Renage.

La seconde consistera à neutraliser la station d'épuration actuelle et à construire un collecteur de cette station jusqu'au carrefour des Trois croix.

Montant estimatif des travaux :

La première tranche est estimée à environ 500.000 euros HT, la deuxième tranche à environ 300.000 euros HT. La commune espère une subvention du Conseil Général de l'Isère d'un montant d'environ 25% et peut-être un surplus de l'agence de l'eau, impossible à estimer aujourd'hui.

Délais de réalisation :

La 1^{ière} tranche pourrait démarrer au plus tôt fin 2009 ou plus probablement début 2010. La 2^{ième} tranche pourrait voir le jour en 2012/2013 si le financement espéré peut être assuré.

Conséquences :

Ces travaux sont un préalable nécessaire à la construction de plusieurs antennes d'assainissement vers certains quartiers qui ne sont pas raccordés aujourd'hui au réseau d'assainissement collectif.

De plus, ils offriront l'opportunité de réaliser des renforcements ou extensions du réseau d'eau potable.

Ce programme très lourd demandera donc quelques années de plus et quelques centaines de milliers d'euros supplémentaires.

FACTURATION D'EAU

En vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 20 novembre 2008, la facturation intermédiaire d'eau aura lieu fin juin début juillet. Cette facturation est calculée sur la moitié de la consommation de 2008 à laquelle est ajoutée la moitié du montant de la prime fixe annuelle (location du compteur).

Le solde de la facturation 2009, calculée sur la consommation réelle suite au relevé des compteurs, arrivera en fin d'année.

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

Par arrêté préfectoral de décembre 2008, tout brulage (bois, végétaux) est interdit du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre.

En dehors de cette période, seul le brulage de bois sec provenant de débroussaillage, de taille de haies ou d'arbres est autorisé, uniquement pour les particuliers dans les communes de moins de 2000 habitants.

Il est rappelé qu'est interdit tout brulage de déchets végétaux à forte teneur en eaux (verdures) ainsi que l'adjonction de tous produits pour activer la combustion du bois.

BRUIT

Il est rappelé également que, par arrêté préfectoral, les bruits font l'objet de restrictions tant pour les professionnels que pour les particuliers.

Les habitants doivent prendre toutes leurs précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique ou d'appareils ménagers

En ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc ... ils ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19h30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Il en va de même pour tous les propriétaires et possesseurs d'animaux, qui sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

CANTINE - GARDERIE

Les dossiers d'inscription à la cantine et à la garderie périscolaires de Beaucroissant pour l'année scolaire 2009-2010 seront disponibles en mairie à **compter du lundi 17 août 2009**.

Pensez à vous munir d'une attestation d'assurance.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La mise en œuvre du passeport biométrique sur le département de l'Isère est effective depuis le 14 mai 2009.

A compter de cette date, **seules les communes habilitées par la préfecture de l'Isère et dont la liste suit, pourront recevoir les demande de passeport** : ALLEVARD / BOURG D'OISANS / BOURGOIN JALLIEU / CREMIEU / DOMENE / EYBENS / ECHIROLLES / FONTAINE / GRENOBLE / L'ISLE D'ABEAU / LA COTE SAINT ANDRE / MENS / MEYLAN / MURE (LA) / PONT DE BEAUVOISIN (LE) / PONT DE CLAIX (LE) / ROUSSILLON / SAINT EGREVE / SAINT MARCELLIN / SAINT MARTIN D'HERES / SASSENAGE / TOUR DU PIN / VIENNE / VIF / VILLARD DE LANS / VOIRON

Important : tout demandeur, quelque soit son lieu de résidence, pourra déposer sa demande dans n'importe laquelle des mairies désignées ci-dessus.

CHIENS DANGEREUX

Dans le cadre du renforcement de la législation sur les chiens dangereux, prévue par la loi du 20 juin 2008, nous demandons à tout propriétaire d'un chien relevant de 1^{ère} ou 2^e catégorie domicilié sur la commune, de se présenter au plus tôt en mairie, que l'animal soit déjà déclaré ou non sur Beaucroissant.

BREVES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Retrouver toutes les informations concernant la Communauté de communes sur www.cc-bievre-est.fr

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le contrôle des assainissements non collectifs, comme annoncé précédemment, est en cours sur la commune. L'ensemble des ménages concernés a été contacté par courrier. Ces contrôles, obligatoires en application de la loi de janvier 92 et de celle de décembre 2006 permettront de faire un état des lieux de chaque assainissement autonome. Réservez aux techniciens le meilleur accueil, l'enjeu est important puisqu'il s'agit de veiller sur l'environnement et la santé publique.

Etude relative à la prise de compétence Eau et Assainissement Collectif

Le diagnostic final de l'état des lieux a été présenté aux communes le 12 mars 2009. Ce diagnostic, validé par les communes, a servi de support pour la suite des études: « prise de compétence Assainissement Collectif et Eau ». Cette dernière a été présentée le 09 juin 2009 et a défini les différents scénarios possibles. C'est sur cette base que les élus communautaires apprécieront l'impact d'une éventuelle prise de compétence tant pour l'assainissement que pour l'eau potable.

4 nouveaux vice-présidents

Pour faire suite à la modification de ses statuts, à l'élection de délégués communautaires supplémentaires, 4 nouveaux vice-présidents ont pris leur fonction au sein du bureau communautaire. Ces 4 vice-présidents ne sont autres que les 4 conseillers délégués déjà en place à savoir :

10^{ième} vice-président : M. BARBAGALO Paul (Izeaux) en charge du Commerce et de l'Artisanat.

11^{ième} vice-président : M. LEGER Yann (St Didier de Bizennes) en charge de l'Aménagement de l'Espace.

12^{ième} vice-président : M. GUETAZ François (Burcin) en charge du Développement Durable.

13^{ième} vice-président : M. PIOTIN Jean-Noël (Oyeu) en charge de la Mutualisation des Moyens.

Ainsi comme l'avait souhaité, lors de sa prise de mandat, le président de la communauté de communes, chaque commune est représentée au sein du bureau communautaire.

Nouvelle prise de compétence facultative :

Pour permettre une aide financière aux communes dans le cadre d'évènements culturels d'ordre intercommunal, la communauté de communes a décidé de prendre une nouvelle compétence : « Coordination et soutien financier à des manifestations culturelles intéressant l'ensemble du territoire et contribuant à son rayonnement extérieur ».

Deux évènements culturels majeurs seraient notamment concernés : Le ticket culture et les Chapiteaux de l'Isère.

Agrandissement des locaux actuels de la CCBE

Pour faire face à l'arrivée de nouveaux personnels, aux besoins d'une réorganisation interne (rapatriement des services techniques dans le bâtiment principal) et dans l'attente de la construction du futur siège, le bâtiment principal a été agrandi de 100 m² et les locaux des services techniques supprimés. Cette extension a permis de créer 3 bureaux supplémentaires.

Nouveaux élus à St Didier de Bizonnes

De nouvelles élections municipales ont eu lieu à St Didier de Bizonnes. Mme Joëlle Anglereaux a été élue première magistrate de la commune.

ZA de Meaubec

La future zone d'activités de Meaubec s'inscrit sur une assiette foncière potentielle de 5 ha mais aujourd'hui la maîtrise foncière de la communauté n'est que de 1,3 hectare, coté Est de la zone. En attendant de maîtriser la totalité, la CCBE a décidé de commencer l'aménagement de la partie Est dans une première phase. Le programme d'aménagement a été validé et le permis d'aménager déposé. Cette première partie permettra la création de 7 lots allant de 1300 à 2 400 m². Plusieurs de ces lots sont déjà réservés.

Point de vente collectif à Apprieu

Lors de la création du parc d'activités de Bièvre Dauphine, des négociations de compensation à l'agriculture, du fait de l'emprise de celle-ci sur les terrains agricoles, ont abouti à la proposition d'un accompagnement par la communauté de communes d'un projet de création d'un point de vente collectif des produits agricoles. Pour définir le programme, la CCBE a conduit une étude de faisabilité qui a été validée avec la SARL BOUQUET PAYSAN. Un projet comportant l'acquisition d'un terrain et la construction d'un bâtiment commercial a été préparé et étudié. Le programme de l'opération et le plan de financement ont été validés. Le permis de construire est, quant à lui, en cours d'élaboration. Il sera localisé au niveau du rond point à proximité de la déchèterie d'Apprieu.

Agrandissement des ZA de Bièvre Dauphine et du Grand Champ

Divers travaux sur les zones d'activités sont en cours pour faire face aux demandes croissantes d'implantation. Signalons plus particulièrement l'extension de la ZA du Grand Champ à Izeaux, dont les travaux en cours permettront la création de 5 lots et celle de Bièvre Dauphine sur Apprieu, le long de la RD50, pour 5 lots également.

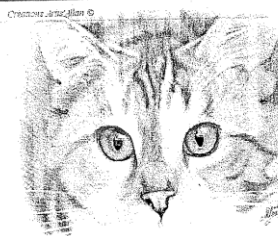
Plateforme déchets verts à Beaucroissant

Une nouvelle plateforme de déchets verts, pour compléter celle de Châbons, est en cours d'étude. Le site de l'ancienne déchèterie de Beaucroissant est pressenti. L'enlèvement des futurs déchets verts broyés de la plateforme fera l'objet de conventions avec des agriculteurs locaux en vue de leur épandage.

**Chats non stérilisés,
bonjour les portées!**

1 couple de chats non stérilisé
donne en moyenne
2 à 3 portées
par an de 4 chatons

soit 80 millions de chats
en 10 ans issus de ce couple
ces chiffres sont ahurissants



il faut réagir donc agir

**Vous aimez
votre chat,
faites le stériliser**

Pour tous renseignements concernant la stérilisation
des chats « libres » veuillez vous adresser à la :

**Société Protectrice des Animaux
de LYON et du SUD EST**

25, quai Jean Moulin – 69002 LYON

Tél. 04 78 38 71 71

04 78 38 71 77



GRIPPE A (H1N1)

De quoi s'agit-il ?

La grippe A [H1N1] est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille [H1N1] qui infecte habituellement les porcs.

C'est une infection virale qui se transmet maintenant d'homme à homme

Comment se propage cette grippe ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle la transmission se fait de la même manière que la grippe saisonnière.

Par la Toux, les éternuements ou les postillons

Par contact rapproché avec une personne infectée

Par contact avec des objets touchés ou contaminés

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38°, courbatures ou grande fatigue, toux ou difficultés respiratoires.

Comment s'en protéger ?

Laver-vous régulièrement les mains

Limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades

Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous éternuez ou tousssez, et jetez le mouchoir dans une poubelle.

Existe-t-il un vaccin pour ce protéger de cette grippe ?

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. La mise à disposition de souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de l'organisation mondiale de la santé. Un délai de plusieurs mois sera nécessaire pour qu'un vaccin soit disponible.

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



**LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



**UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ETERNUER OU TOUSSER,**
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



**EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELÉZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
OU LE 15**

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé



ECHO DES ASSOCIATIONS



AS BASKET BEUCROISSANT - IZEAUX

Quoi de neuf au rayon BASKET ?

Alors que les seniors féminines, échouaient en 8^{ème} de finale de la Coupe de l'Isère Seniors FFBB contre St Victor de Cessieu le 22 février dernier, les loisirs féminines se sont, elles, qualifiées pour la finale de la Coupe de l'Isère Seniors UFOLEP en s'imposant face à St-Didier de la Tour le 28 février. La finale s'est déroulée le 14 mars dernier à Virieu. Les encouragements des nombreux supporters venus les soutenir, n'ont pas cependant pas suffi et les filles terminent ainsi vice championnes de l'Isère derrière Ruy-Montceau. Bravo pour leur parcours et leur persévérance. Pour une première participation, c'est est un très bon résultat et nous les encourageons à poursuivre l'aventure l'an prochain. Afin de remercier leurs supporters, une réception d'après match organisée par les joueuses et le bureau, a clôturé cette soirée du 14 mars.

Le 9 juin dernier nous avons clôturé la saison par notre assemblée générale qui cette année a eu lieu au gymnase de BEUCROISSANT en présence de 71 licenciés présents et 5 représentés, et des représentants des municipalités d'Izeaux



ACCA LA DIANE

Chasseur mais pas que !

Depuis quelques années déjà, les chasseurs de Beucroissant embellissent différentes parcelles de la plaine avec « les jachères fleuries », dont une se situe entre le rond point et la déchèterie.

et de Beucroissant. Les bilans annuels ont été validés par l'assemblée. De nouveaux membres nous ont rejoint au sein du conseil d'administration (Catherine Martos, Annick Segreto et Florence Lambert).

Le travail de la saison prochaine s'annonce difficile et long avec près de 13 équipes contre 8 cette année.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du président ou de la secrétaire.

Il est également téléchargeable sur le site du club www.asbbi.fr (code club: basket38140). Vous devez pour y accéder être préalablement inscrit en tant que membre.

Membre du bureau élus lors de la réunion du CA du 18 juin.

Président: Stéphane BRIGNONE

Secrétaire: Catherine MARTOS

Trésorière: Florence LAMBERT

Correspondant: Raphaël FILS de l'équipe sortante.

Pour tous renseignements et si vous souhaitez assister à des matchs de l'Etoile de Voiron Contactez nous : 06.87.16.06.18 ou asbbi@hotmail.fr <http://club.quomodo.com/asbbi> (code club pour votre inscription : basket38140)

qu'apparaissent les premières plantes, le milieu est colonisé par de nombreux insectes et invertébrés.

Mais le grand projet des chasseurs de Beaucroissant reste à venir avec un programme de culture à gibier sous les lignes RTE (réseaux de transport électrique) qui traversent les bois de Parménie. En effet, les travaux de broyage réalisés sous ces lignes laissent apparaître un large couloir de plusieurs dizaines de mètres sans aucune plantation.

L'idée est donc venue aux chasseurs de transformer cet espace inesthétique en un vaste lieu de culture à la fois agréable et voué au développement du gibier. Pour cela il a fallu l'accord des différents propriétaires de parcelles et une très prochaine signature de convention entre RTE, la fédération des chasseurs de l'Isère et l'ACCA de Beaucroissant.

SOU DES ECOLES

Le traditionnel loto du Sou des Ecoles a eu lieu le samedi 21 mars au gymnase. Ce moment familial très attendu a réuni près de 400 personnes pour une soirée très chaleureuse, dotée de nombreux lots comme une Wii, un home cinéma, un VTT, un baptême de l'air, un cadre-photo numérique n'ont pas manqué de faire monter l'ambiance. De son côté, la partie axée sur les enfants avec de nombreux jeux a suscité tout l'intérêt de nos plus jeunes.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles remercie chaleureusement tous les participants qui ont contribué à cette soirée, tant par leur participation que par leur aide matérielle et physique. L'équipe remercie également les commerçants de Beaucroissant et des environs pour leurs contributions

Cirque : L'ensemble des classes de maternelles et primaires ont préparé tout au long de ces derniers mois, dans le cadre du projet d'école, un spectacle de cirque avec leurs institutrices et Dauphicirque.

Ce long projet d'aménagement unique dans le département portera ses fruits puisque une parcelle d'un hectare située le long du chemin (surplombant l'étang communal) sera préparée par un professionnel. Il est donc prévu, pour cet été, un broyage des souches et des taillis puis un enfouissement de l'ensemble laissant place à une terre prête à être cultivée.

Contrairement aux idées reçues, les chasseurs unissent sans cesse leurs efforts pour préserver un environnement naturel, plaisant et équilibré.

Si vous aussi vous avez des idées ou suggestions à nous faire partager, alors n'hésitez pas à prendre contact avec notre ACCA.

Le président Christophe FAYOLLE.

Ce spectacle présenté lors de deux représentations, l'une pour les maternelles et l'autre pour les primaires, a plus que ravi l'ensemble des parents et des spectateurs. Les prouesses de chacun, lors de superbes mises en scène n'ont pas manqué d'émouvoir.

Un dvd des deux spectacles sera disponible pour permettre à chacun de revivre ce grand moment.

Un grand merci aux membres du sou des écoles ainsi qu'à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et à l'installation de la piste et des décors.

Dans le cadre du projet "Créa'Son" les classes élémentaires et les moyens-grands de maternelle ont donné un spectacle de chant. Ce projet pris en charge par l'Éducation Nationale et MusiDauphins avait comme thème "Le répertoire de Prévert et Cosma" et était encadré par un conseiller pédagogique : Freddy Zucchet, 2 musiciens : Marie Mazille, Patrick Reboud, et une chanteuse : Geneviève Burnod.

Chaque classe a présenté un poème mis en voix et en rythme avec l'aide des intervenants. Un chant commun " En sortant de l'école de Jacques Prévert" a été appris par

toutes les classes avec l'aide de Freddy Zuchet.
La salle des fêtes pour l'occasion a été magnifiquement décorée par les dessins et les peintures des enfants de l'école. Ce travail à

été effectué en compagnie de Marie- José BOUCHET dans le cadre de la BCD à l'école.



TENNIS

Des nouvelles du Club de Tennis:

210 joueurs des 2 communes ont déjà adhéré au club, 110 enfants parmi eux font partie du Club Junior et du Centre d'Entraînement.

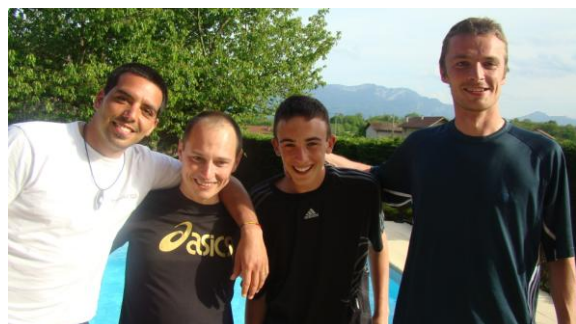
Le duo d'entraîneurs Stéphane et Julien est très satisfait des progrès et de l'assiduité de leurs élèves, bien que l'hiver très rigoureux ait largement perturbé le déroulement des séances du mercredi après midi.

10 Equipes (4 jeunes et 6 séniors) défendent actuellement les couleurs du club, rappelons que les équipes 1 Dames et Hommes évoluent en championnat régional.

Une animation organisée par le Tournoi de Monte Carlo a réuni dernièrement une cinquantaine d'adhérents. A l'issue de cette après midi sportive 2 joueurs (dont Alexis Groccia) ont gagné 1 place pour assister aux matches à Monaco mi avril et ont pu ainsi côtoyer les meilleurs joueurs mondiaux.

L'hiver a été mis à profit pour repeindre les vestiaires du local de Beaucroissant.

Nous vous rappelons qu'il est possible en vous inscrivant auprès des dirigeants de participer à des stages adultes et enfants d'initiation ou de perfectionnement.



Equipe 1 hommes le jour de la montée en honneur régional
(Julien,Gilles,Clément,Antoine)



Enfants à l'école de tennis

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Le Président Jean SIMONETTO et tous les membres de l'amicale, vous invitent à venir très nombreux donner votre sang à la salle des fêtes de Beaucroissant. Ce geste permettra de sauver de nombreuses vies. Nous lançons un appel particulier aux jeunes pour qu'ils nous rejoignent.

Dates des 2 prochaines collectes de l'année 2009

Le 29 juillet et le 25 novembre

Autres manifestations :

Voyage : les 4 et 5 juillet 2009 - Région de Saint Paul de Vence – les Gorges du Loup

Vous pouvez dès à présent vous renseigner auprès du Président Jean SIMONETTO

Assemblée Générale : le 27 novembre 2009

MOBILISEZ-VOUS ! **Vous pouvez sauver des vies.....**

Seulement 4 % des Français donnent leur sang chaque année !!!!!

Avec un peu de temps consacré à ce simple acte de solidarité, des vies sont sauvées !

Chaque jour en Rhône-Alpes, près de 1 000 dons sont nécessaires pour couvrir les besoins des malades qui ne cessent d'augmenter : **il faut donc donner et surtout redonner !**

En donnant votre sang, vos plaquettes ou votre plasma, vous réalisez un geste concret qui a du sens et vous participez à une mission de santé publique vitale.

Si vous avez entre 18 et 70 ans ()
si vous êtes en bonne santé*

présentez-vous sans hésiter à la collecte de sang organisée près de chez vous ou au sein du site fixe de votre E.F.S. (www.rhonealpes.dondusang.net) n° vert : 0 800 109 900

Vous pouvez donner votre sang :

- **4** fois par an pour les femmes*

- **6** fois par an pour les hommes*

avec un intervalle minimum de 2 mois entre chaque don

(le premier don doit être réalisé avant 60 ans)

**Chaque année, les malades ont besoin de vous,
donnez, redonnez**

(se munir d'une pièce d'identité – ne pas se présenter à jeun)

anciens donneurs, si vous avez entre 65 et 70 ans, nous comptons sur vous pour venir redonner votre sang

(*) Nouvelle directive à compter du 19 avril 2009



BLOC NOTES

HORAIRES DIVERS

MAIRIE

Horaires été du 15 juillet au 14 août 2009

Lundi 8H30 – 12H00 et fermé l'après midi
Mardi 8H30 – 12H00 et fermé l'après midi
Mercredi fermé le matin et 13H30 – 17H00
Jeudi 8H30 – 12H00 et fermé l'après midi
Vendredi 8H30 – 12H00 et fermé l'après midi

LA POSTE

Horaires été du 15 juillet au 14 août 2009

Lundi 9H00 – 12H00 et fermé l'après midi
Mardi 9H00 – 12H00 et fermé l'après midi
Mercredi 13H30 – 15H30
Jeudi 9H00 – 12H00 et fermé l'après midi
Vendredi 9H00 – 12H00 et fermé l'après midi

BIBLIOTHEQUE

Mardi 16H30 - 19H00
Mercredi 10H00 - 12H00
Vendredi 16H30 - 19H00
Pendant les vacances uniquement le vendredi à l'horaire habituel

C.C.B.E.

(Communauté de Communes de Bièvre Est)

Du lundi au jeudi :
9H00 - 12H00 et 14H00 - 17H00
Le vendredi : de 9H00 - 12H00

DECHETERIE

Horaire d'été

Lundi fermé matin 14H00 – 18H00
Mardi Fermé toute la journée
Mercredi fermé matin 14H00 – 18H00
Jeudi Fermé toute la journée
Vendredi 9H00–12H00 et 14H00-18H00
Samedi 9H00–12H00 et 14H00-18H00

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 09/02/09 GODEFROY Lola
Le 16/02/09 LALANNE Théo
Le 25/03/09 CHARAMELET Rémi
Le 06/05/09 ROLLAND Alexie
Le 09/05/09 LOPRIENO Eline
Le 10/06/09 SIGURET Jules

Mariage :

M. CHARPENAY Jérôme et Mme
PILAUD Rachel

Décès :

Le 02/02/09 M. BEUGNIES Désiré
Le 27/02/09 M. SILVENT Jean
Le 20/03/09 M. CARRET Robert
Le 07/04/09 M. HUBLE Richard

COLLECTE DES SOINS MEDICAUX (DASRI)

Un Médibus® récolte gratuitement une fois par trimestre les déchets de soins (aiguilles, scalpels, cotons...) devant la déchèterie d'Apprieu.

Lors de chaque passage, vous recevrez une boîte conforme et adaptée à vos besoins trimestriels (aiguilles, scalpels, lames, cotons, compresses, déchets médicaux à risque infectieux...).

Les résultats de l'année 2008 sont très encourageants. Au total, plus de 100 kg de déchets ont été récoltés.

Les collectes 2009
Mercredi 19 août 2009
Mercredi 20 novembre 2009
De 9h30 à 11h30 devant la déchèterie d'Apprieu.

Se présenter avec un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, carte de déchèterie...) et une pièce d'identité

ASSISTANTE SOCIALE

Deux assistantes sociales interviennent pour la commune Mmes GERY Marie-Christine et TARDY Marie-Pierre. Leurs permanences ont lieu :

A Renage : le 1^{ier} et 3^{ième} lundi matin et les 2^{ème} et 4^{ème} lundi après midi

Au Grand Lemps : le lundi matin, le mardi matin et le jeudi matin.

Vous pouvez les contacter au 04-76-31-20-51.

CENTRE MEDICO SOCIAL

Madame DEBRUS Sandra, puéricultrice du service de PMI assurera des permanences sur rendez-vous à RENAGE les 2^e et 4^e mardis de chaque mois.

Vous pouvez les contacter au 04-76-91-91-00

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais d'assistantes maternelles est à votre disposition pour répertorier vos attentes, vos difficultés, vous informer sur vos droits et devoirs et vous proposer des temps collectifs sur Beaucroissant (2 mardis matins par mois)

Pour de plus de renseignements vous pouvez contacter Mme Elisabeth ZGAINSKI au : **04-76-67-42-79**

PERMANENCES CONSULTANCE JURIDIQUE

La Communauté de Communes finance des permanences juridiques gratuites, assurées par Maître Michèle Girot-Marc, avocate, un samedi par mois en mairie du Grand-Lemps ou de Renage.

Pour prendre rendez-vous, contacter la Communauté de Communes au 04 76 06 10 94.

PERMANENCES CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Vous souhaitez construire ou faire des travaux ?

Marc Vaucquois, architecte conseil, vous écoute et vous conseille gratuitement pour insérer au mieux votre bâtiment dans son environnement.

Prendre rendez-vous auprès de la Communauté de Communes au 04 76 06 10 94.

Reprise des consultations en 2009 les après- midi des 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois respectivement à la CCBE (Colombe), en mairie de Bizone et en mairie du Grand-Lemps.

Juin 2009

Vendredi 26 juin (après-midi) en mairie de Le Grand-Lemps

Juillet 2009

Vendredi 3 juillet (après-midi) au siège de la communauté de communes de Bièvre Est à Colombe

Vendredi 10 juillet (après-midi) en mairie de Bizones

Vendredi 14 juillet (après-midi) en mairie de Le Grand-Lemps